

BONS DE LA FÊTE DES MÈRES

A l'occasion de la Fête des Mères, un **bon d'achat** est attribué aux **mères décorées** et aux **enfants de moins de 16 ans**, de la Commune.

La distribution de ces bons aura lieu dans la salle d'honneur de votre Mairie :



Jeudi 02 mai 2024 de 16h30 à 18h00

Vendredi 03 mai 2024 de 16h30 à 18h00

Merci de vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.